

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



RILLA

Vol 2, N°12– Août 2021, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :
Pr Julien K. GBAGUIDI**



**Editions Africatex Média,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**



RILLA

Vol 2, N°12– Août 2021, ISSN 1840 – 6408.

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :
Pr Julien K. GBAGUIDI**



**Editions Africatex Média,
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**

RILLA

Vol 2, N°12 – Août 2021, ISSN 1840 – 6408

**Revue annuelle, publiée par :
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP)**

Autorisation : Arrêté N° 2011 - 008 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

Modifiée par l'arrêté N° 2013 - 044 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP

*Arrêté d'agrément N° 2020- 687/MESRS/DC/SGM/DPP/DGES/DEPES/CTJ/CJ/
SA/020SGG20*

Courriels : iup.benin@yahoo.com / iupuniversite@gmail.com

Sites web : www.iup-universite.com / www.iup.edu.bj.com

Sous la direction du :

Pr Julien K. GBAGUIDI



Editions Africatex Média

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin.

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Copyright : RILLA 2020

- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.
- ❖ *No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other means, without written permission from the publisher.*

ISSN 1840 - 6408

**Bibliothèque Nationale,
Porto-Novo, Rép. du Bénin.**



Editions Africatex Média

01 BP 3950, Oganla,
Porto-Novo, Rép. du Bénin

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

Août 2021

COMITE DE REDACTION

➤ **Directeur de Publication :**

Pr Julien K. GBAGUIDI,

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Rédacteur en Chef :**

Dr (MC) Abraham M. OLOU

Maître de Conférences de Description
Linguistique des Universités (CAMES),
Département de Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Rédacteur en Chef Adjoint :**

Dr (MA) Elie YEBOU,

Maître-Assistant de Description Linguistique
des Universités (CAMES), Département des

Sciences du Langage et de la Communication,
Faculté des Lettres, Langues, Arts et
Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Secrétaire à la rédaction :**

Dr (MA) Marcellin HOUNZANGBE

Maître-Assistant de Description Linguistique des
Universités (CAMES), Département des Sciences du
Langage et de la Communication, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Secrétaire Adjoint à la rédaction :**

Dr (MA) Armand ADJAGBO,

Maître-Assistant de Littérature Africaine d'Expression
Française des Universités (CAMES), Département des
Lettres Modernes, Faculté des Lettres, Arts et Sciences
Humaines (FLASH), Université de Parakou, Bénin.

➤ **Secrétaire à la documentation :**

Dr Bertin ELOMON,

Assistant de la Littérature orale, Département des
Lettres Modernes et de la Linguistique, Institut
Universitaire Panafricain (IUP), Bénin.

➤ **Secrétaire à la Traduction et aux**

Relations Publiques :

Dr (MA) Théophile G. KODJO SONOU

Didacticiens, Sociolinguiste, Traducteur et
Interprète, Maître-Assistant de Langue et
Didactique Anglaises, Département d'Anglais,
Institut Universitaire Panafricain (IUP), Porto-
Novo, Bénin.

COMITE SCIENTIFIQUE DE LECTURE

Président :

Pr Akanni Mamoud IGUE

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,

Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Membres :

Pr Augustin A. AINAMON

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Ambroise C. MEDEGAN

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Médard Dominique BADA

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Sciences du Langage et de la
Communication, Faculté des Lettres, Langues,
Arts et Communication (FLLAC), Université
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Estelle BANKOLE MINAFLINOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Laure C. CAPO-CHICHI ZANOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,
Langues, Arts et Communication (FLLAC),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Pr Pascal Okri TOSSOU

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),
Département des Lettres Modernes, Faculté des
Lettres, Langues, Arts et Communication
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Dr (MC) Ibrahim YEKINI

Maître de Conférences des Universités
(CAMES), Ecole Normale Supérieure (ENS),
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Dr (MC) Riskatou BABALOLA

MOUSTAPHA

Maître de Conférences des Universités
(CAMES), Département d'Anglais , Faculté des
Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH),
Adjarra, Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

Dr (MA) Clément BABALOLA

Maître-Assistant des Universités (CAMES),
Département du Français, Université de
Parakou, Bénin.

CONTACTS

**Monsieur le Directeur de publication,
Revue Internationale de Littérature et Linguistique
Appliquées (RILLA),**

Institut Universitaire Panafricain (IUP),

Place de l'Indépendance, Avakpa -Tokpa,

01 BP 3950, Porto – Novo, Rép. du Bénin ;

Tél. (+229) 20 22 10 58 / 97 29 65 11 / 65 68 00 98 /

95 13 12 84

Courriel : iup.benin@yahoo.com ;

iupuniversite@gmail.com

Site web: www.iup-universite.com ; www.iup.edu.bj

LIGNE EDITORIALE ET DOMAINES DE RECHERCHE

1. LIGNE EDITORIALE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est une revue scientifique spécialisée en lettres et langues. Les articles que nous y publions peuvent être écrits en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en yoruba. Ces articles sont reçus au secrétariat du comité de rédaction de la revue et envoyés en évaluation. Ceux qui ont reçu des avis favorables sont sélectionnés pour une réévaluation par les membres du comité scientifique en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Après les travaux préliminaires du secrétariat, le spécimen du numéro à publier est envoyé au comité scientifique de lecture pour des corrections éventuelles et la vérification de la conformité des articles aux normes de publication de la revue.

Notons que les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

➤ **La taille des articles**

Volume : 18 à 20 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture (taille) : 12 ; police : Times New Roman.

➤ **Ordre logique du texte**

- Un TITRE en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un Résumé fait dans la langue de publication (50 à 200 mots maximum) ;
Les mots clés (03 à 05 mots) font partie du résumé ;
- Un résumé en anglais ou en français selon la langue d'écriture de l'article. Le second résumé ou abstract est juste la traduction du premier résumé. Il est aussi fait de mots clés exactement comme dans le premier cas ;
- Introduction ;
- Développement ;

Les articulations du développement du texte doivent être titrées et / ou sous titrées ainsi :

➤ Pour le **Titre** de la première section et sous-section

1. Pour le titre de la première section

1.1. Pour le titre de la première sous-section

1.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la première section etc.

➤ Pour le **Titre** de la deuxième section

2. Pour le titre de la deuxième section

2.1. Pour le titre de la première sous-section de la deuxième section

2.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la deuxième section etc.

➤ **Conclusion**

Elle doit être brève et insister sur l'originalité des résultats de la recherche

➤ **Bibliographie**

Les sources consultées et / ou citées doivent figurer dans une rubrique, en fin de texte, intitulé :

- **Bibliographie**

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : Nom, Prénoms (ou initiaux), Titre du livre (en italique), Lieu d'édition, Editions, Année d'édition.

Pour un article : Nom, Prénoms (ou initiaux), "Titre de l'article" (entre griffes) suivi de in, Titre de la revue (*en italique*), Volume, Numéro, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt scientifique peuvent être cités.

- **La présentation des notes**

- La rédaction n'admet que des notes en bas de page. **Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.**
- Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets « ».
- Les titres d'articles sont entre griffes " ". Il faut éviter de les mettre en italique.
- La revue RILLA s'interdit le soulignement.
- Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivante :

Prénoms (on peut les abréger par leurs initiaux) et nom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, (s'il s'agit d'un livre) ou "Titre de l'article", Nom de la revue, Vol, N°, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, n° de page.

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB : Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. Le comité de rédaction de la revue est le seul habilité à publier les textes retenus par le comité scientifique de lecture.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques...doit respecter le format (format : 15/21) de la mise en page de la revue RILLA.

Tous les articles doivent être envoyés à l'adresse suivante : iup.benin@yahoo.com ou presidentsonou@yahoo.com ou iupuniversite@gmail.com

NB : Un auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue RILLA participe aux frais d'édition par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part et une copie de la revue publiée à raison de cinquante mille (50 000) francs CFA.

2. DOMAINE DE RECHERCHE

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est un instrument au service des chercheurs qui s'intéressent à la publication d'articles et de comptes rendus de recherches approfondies dans les domaines ci-après :

- **lettres** : littératures, grammaire et stylistique des langues française, anglaise, allemande, espagnole et yoruba ;
- **langues** : linguistique, didactique des langues, traduction, interprétation des langues, civilisations française et anglaise ;
- **sujets généraux d'intérêts vitaux** pour le développement des études en lettres et langues françaises, anglaises, allemandes, espagnoles et yoruba.

Au total, la Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) se veut le lieu de rencontre et de dissémination de nouvelles idées et opinions savantes dans les domaines ci-dessus cités.

LE COMITE DE REDACTION

EDITORIAL

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquée (RILLA), publiée par l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), est une revue ouverte aux chercheurs des institutions universitaires de recherche et enseignants-chercheurs des universités, instituts universitaires, centres universitaires et grandes écoles.

L'objectif de cette revue dont nous sommes à la douzième publication est de permettre aux collègues chercheurs et enseignants-chercheurs d'avoir une tribune pour faire connaître leurs travaux de recherche.

Le comité scientifique de lecture de la RILLA est présidé par le Pr Akanni Mamoud IGUE. Ce comité compte sept membres qui sont des Professeurs Titulaires. Aussi voudrions-nous informer les lecteurs de la RILLA, qu'elle devient multilingue avec des articles rédigés aussi bien en français, en anglais, en allemand, en espagnol qu'en yoruba.

Pr Julien Koffi GBAGUIDI

Professeur Titulaire des Universités (CAMES)

CONTRIBUTEURS D'ARTICLES

<i>N°</i>	<i>Nom et Prénoms</i>	<i>Articles contribués</i>	<i>Adresses</i>
1	Dr OKOM Emmanuel Otegwu	Un autre regard sur la médiation du CECR (Cadre Européen Commun de Référence) dans la didactique des langues en milieu plurilingue. Pages 23 - 52	Nigeria French Language Village, Ajara, Badagry, Lagos, Nigeria
2	Dr NYAH Peter	L'Afrique, la littérature et la littérarité : Une Etude de Réorientation à travers « La Tortue de Elerius E. John ». Pages 53 - 77	Department of Foreign Languages and Literatures, University of Port Harcourt, River State, Nigeria Peter.nyah@uniport.edu.ng

3	Dr HARUNA Musa	A contemporary image of the african woman in allah is not obliged by ahmadou kourouma Pages 78 - 106	Department of Foreign Languages, French Unit, Faculty of Arts, Lagos State University Musaharun2000@yahoo. com
4	(1) Dr HOUETCHENOU Bernard (2) Dr AIKPO Hounsa Paul & (3) HOUESSOU Aude	La problématique de la communication dans la gouvernance locale : Cas de la commune de Bohicon Pages 107 - 149	(1), (2) & (3) INALA, CBRST, Cotonou, Bénin
5	Dr KOTTIN Evariste Assogba	Exploring beninese efl teaching vocation to enhance effective	Département d'anglais, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication

		language utilisation by learners Pages 150 - 177	(FLLAC), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin kottinevariste@yahoo.fr
6	Dr LAGOKE Issau	Etude comparative des performances linguistiques des apprenants nigerians et gambiens de la langue française Pages 178 - 215	Department of Language and Communication Nigeria French Language Village lagokeissau@gmail.com
7	(1) GUITIBY Pascal & (2) Dr (MC) GBAGUIDI Arnauld	L'émergence de l'économie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : Facteurs explicatifs de la	(1) Doctorant à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (EDP-ECD), Université

		cybercriminalité à Cotonou, sud Bénin Pages 216 - 257	d'Abomey- Calavi. (2) Enseignant à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (EDP-ECD), Université d'Abomey- Calavi.
8	Esther Titilayo OJO (Ph.D) & Oluwatoyin M. OLAIYA (Ph.D)	Language use in character reflection and depiction: examples of proverb usage in léré adéyemí's isèlú onírèké ògè Pages 258 - 302	Department of Linguistics, African and Asian Studies, University of Lagos, Akoka-Yaba, Lagos, Nigeria &

			Department of Linguistics and Nigerian Languages, Ekiti State University, Ado-Ekiti, Nigeria
9	KOKODOKO Tohon Jeannette, Pr. BANKOLÉ MINANFLINO Estelle & Dr (MC) KOUTCHAD É Innocent	Exploring the impact of grades appreciation on learners' motivation in efl classroom Pages 303 - 344	Department of English, Abomey Calavi University, Calavi, Benin
10	OMOTOKESE Mujibat Opeyemi	L'établissement de langue française dans le système éducatif nigérian Pages 345 - 386	University of Lagos Abdoulsalammujeeb1 994@gmail.com

**L'EMERGENCE DE L'ECONOMIE DES
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE
LA COMMUNICATION (TIC) : FACTEURS
EXPLICATIFS DE LA CYBERCRIMINALITE A
COTONOU, SUD BENIN**

(1) GUITIBY Pascal

(2) Dr (MC) GBAGUIDI Arnould

(1) Doctorant à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire «
Espaces, Cultures et Développement » (EDP-
ECD), Université d'Abomey-Calavi.

(2) Enseignant à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire
« Espaces, Cultures et Développement » (EDP-
ECD), Université d'Abomey-Calavi.

Résumé

L'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par les jeunes a été très rapide de sorte qu'un système éducatif pertinent ne pouvait s'en passer dans l'élaboration du contenu des programmes. Les

technologies de l'information et de la communication ou les nouveaux médias, par opposition aux médias traditionnels (radio, télévision et presse écrite) désignent tout ce qui relève des techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement l'informatique, l'Internet et les télécommunications. Dans ce travail, nous avons choisi analyser en quoi l'émergence de l'économie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) est un facteur explicatif de la cybercriminalité à Cotonou au sud Bénin. Pour mieux appréhender notre problématique, nous avons utilisé l'approche qualitative appuyée de quelques données quantitatives, ce qui a permis de réaliser des entretiens individuels avec 90 personnes réparties sur l'ensemble des catégories d'acteurs concernés pour expliquer le phénomène à Cotonou. Au terme de cette recherche, l'analyse nous permet de décliner les causes majeures de la montée de la cybercriminalité à Cotonou qui sont entre autres, le contexte de forte émergence de l'économie des Technologie de l'Information et de la Communication.

Mots clés : Cybercriminalité, émergence, technologie de l'Information et de la Communication

Abstract

The appropriation of Information and Communication Technologies (ICT) by young people has been very rapid so that a relevant education system could not do without it in the development of the content of the programs. Information and communication technologies or new media, as opposed to traditional media (radio, television and written press) designate anything that relates to the techniques used in the processing and transmission of information, mainly computers, the Internet and telecommunications. In this work, we have chosen to analyze how the emergence of the Information and Communication Technology (ICT) economy is an explanatory factor for cybercrime in Cotonou in southern Benin. To better understand our problem, we used the qualitative approach supported by some quantitative data, which made it possible to carry out individual interviews with 90 people spread over all the categories of actors concerned to explain the phenomenon in Cotonou. At the

end of this research, the analysis allows us to identify the major causes of the rise of cybercrime in Cotonou which are, among others, the context of the strong emergence of the Information and Communication Technology economy.

Keywords: Cybercrime, emergence, Information and Communication technology

INTRODUCTION

Le développement et les initiatives de promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constituent un enjeu majeur pour le développement économique des pays. Dans le même temps, parallèlement à cet enjeu de progrès social, il se développe le phénomène de déviations relatives aux TIC que l'on regroupe sous le thème générique de "la cybercriminalité". Face à ce phénomène, des réponses sont données par les systèmes répressifs à travers la législation et les institutions publiques en charge de la sécurité. Mais, à côté, il y a également un type de réponse attendu de l'école ou plus globalement de l'éducation des usagers des TIC dans la

catégorie sociale des jeunes. C'est alors que la dimension de l'éducation numérique prend tout son sens.

Le Bénin, à l'instar des autres pays a connu de profondes mutations dans le domaine technologique, administratif, économique, social, culturel ..., entraînant le développement de nouvelles infractions, de nouveaux crimes liés aux technologies de l'Information et de la Communication.

L'usage d'Internet devient une réalité dans tous les secteurs d'activité. Les nouveaux modes de partage de l'information, de plus en plus performants et sophistiqués exigent de nouvelles règles de transparence (G. Hounkpè, 2018).

Cependant, dans son état actuel, le système éducatif béninois est élitiste, centré sur la forme scolaire avec de forts taux d'abandon à tous les niveaux (A.R. Baba-Moussa & al, 2018).

En effet, envisager une réduction, voire une suppression de ce phénomène qui compromet les structures d'éducation des jeunes dont le système éducatif béninois obligerait à une profonde analyse de la situation en vue de

produire de la connaissance sur la gestion du système éducatif de façon générale et particulièrement, sur la question de la cybercriminalité. C'est sans doute cela qui nous amène à la recherche sur : ***L'émergence de l'économie des Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) : Facteurs explicatifs de la cybercriminalité à Cotonou, sud Bénin.*** Cette étude vise à aborder de façon générale les implications sociales de la mauvaise gestion de l'éducation des jeunes dans le contexte numérique par les structures en charge, et particulièrement le phénomène de la cybercriminalité qui en est une conséquence et qui est abordée comme une délinquance que génère la société numérique.

Pour y parvenir, une étude socio-anthropologique, est effectuée à Cotonou sur l'environnement social des jeunes pour montrer comment une éducation numérique mal gérer peut générer la cybercriminalité.

1. Monographie de Cotonou

La ville de Cotonou est située sur le cordon littoral qui s'étend entre le lac Nokoué et l'océan Atlantique, constituée de sables alluviaux d'environ cinq mètres de

hauteur maximale, Cotonou est la plus grande ville du Bénin et par surcroît, la capitale économique du pays. Sur le plan administratif, la ville de Cotonou est divisée en 13 arrondissements subdivisés en 144 quartiers qui s'étendent sur une superficie de 79 km². Elle présente un statut administratif particulier et est érigée en un département, celui du Littoral. On y compte la plupart des services administratifs, les ambassades, les agences de coopération, les sièges des institutions internationales. Cette ville abrite également la quasi-totalité du potentiel économique du pays (maisons de commerce, industries, siège des institutions de la république etc.).

L'organe d'administration de la Mairie de Cotonou est le Conseil Municipal. Organe délibérant, le Conseil Municipal, avec à sa tête, le Maire, est constitué de trois adjoints directs et de treize autres qui sont des Chefs d'Arrondissement. Cette brève présentation administrative de la ville de Cotonou nous montre comment celle-ci regorge d'une très forte concentration humaine, d'une hyper activité économique et sociale. La présence du plus grand marché du pays qui résonne favorablement à l'extérieur, est le lieu des grandes

affaires. Sa zone commerciale et son entrepôt d'une superficie d'environ 126 ha, sont situés autour des marchés Dantokpa, Ganhi et Saint Michel.

La zone des grands équipements d'environ 647 ha, abritant les principaux centres de décision du pays, notamment, la Présidence de la République, la quasi-totalité des départements ministériels, la Cour Constitutionnelle, la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC), le Conseil Economique et Social (CES), les représentations diplomatiques, le Centre National Hospitalier et Universitaire (CNHU), le Port et l'Aéroport. L'ensemble constitué de la zone commerciale et celle des grands équipements représentent le principal centre des activités économiques, administratives et de transport de Cotonou et, en même temps, de l'agglomération, voire du Bénin. Tout ceci dénote une forte présence de l'Internet et de la stabilité du réseau. Les promoteurs de GSM y concentrent tout leur effort pour se faire assez d'argent, nonobstant la rude concurrence du secteur. Ainsi, tous profitent de la forte croissance de la jeunesse pour orienter la plupart de leur marketing et les actions commerciales vers la jeunesse. La quasi-totalité des offres tiennent

compte des tranches d'âge de la population et du fait de leur attachement au numérique.

Dans cette forte concentration humaine, foisonne un nombre impressionnant d'écoles, de centres de formations, d'universités, d'instituts, et autres centres d'éducation qui proposent une panoplie de formations dans des domaines variés, à la population.

On peut noter une présence remarquable du clergé de l'église catholique. Tous les arrondissements ont une ou plusieurs églises catholiques. Les autres religions chrétiennes poussent chaque mois comme des champions dans les rues de Cotonou. Les mosquées aux architectures imposantes reçoivent régulièrement des fidèles pour les prières de vendredi. Les religions endogènes également sont bien représentées à Cotonou. La plupart des marchés de Cotonou ont en leur sein, un fétiche. C'est aussi le cas de certaines maisons où résident des fétiches. Tout ceci suppose les formes d'éducatons possibles qui sont données à la jeunesse.

2. Méthodes et matériels

La présente étude porte sur l'émergence de l'économie des Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) comme facteurs explicatifs de la cybercriminalité à Cotonou, sud Bénin. Elle adopte une démarche qualitative et quantitative dont l'échantillonnage est fait par choix raisonné (choix intentionnel du chercheur en fonction de l'orientation des objectifs), et la boule de neige (procédure de proche à proche à partir d'une unité qui a rempli les critères voulus pour la collecte). Cette dernière nous a été utile dans la mesure où plusieurs acteurs concernés par l'étude n'aiment pas s'afficher ou ne veulent pas être identifiés pour diverses raisons. Dans cette condition et compte tenu de la nature de la recherche, les entretiens surtout à l'intérieur de chaque catégorie d'acteurs ont permis d'atteindre une taille exemplaire de 90 enquêtés pour l'échantillon et après effet de saturation des données. Trois techniques de collecte des données sont ciblées : observations, revue documentaire puis entretien. L'observation des comportements des sujets à domicile, dans les débits de boisson et dans les cybercafés a consisté à regarder de près les attitudes des enquêtés et les formes

des infrastructures et matériels Internet présents dans les sites d'enquête. De plus, certains domiciles hyper équipés en TIC ont été visités à plusieurs reprises. Le dépouillement des données de terrain a été manuel et a consisté à regrouper les données d'enquêtes par catégorie suivant les différentes applications du guide d'entretien et de la grille d'observation. Ce travail a été saisi et traité dans le logiciel « Word ». Le modèle théorique d'analyse des données brutes dans le cadre de cette étude est l'interactionnisme et particulièrement celle de la déviance de Merton (1963) et de Becker (1963), de la théorie du changement social de Rocher (1968) et de la théorie du choix rationnel de Boudon (1979).

3. Résultats et discussion

3.1. La cybercriminalité à Cotonou : facteurs explicatifs

3.1.1. L'émergence de l'économie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Bien que le secteur de l'économie liée aux Technologies de l'Information et de la Communication présente une

bonne santé dans la plupart des pays, le développement de l'usage d'Internet occasionne de nombreuses menaces sur le rayonnement économique des Etats et de leur image à l'extérieur.

En effet, la quasi-totalité des pays africains ont créé pour ce secteur un portefeuille ministériel propre afin de propulser sa rentabilité. Bien d'experts le qualifient d'économie du numérique tout en pariant sur ses capacités à trouver d'innombrables alternatives aux problèmes de la jeunesse, jeunesse fer de lance de l'économie nationale. Mais malheureusement, la plupart des acteurs des crimes via Internet sont encore des jeunes et pires, des jeunes scolarisés. Ce qui est inquiétant est la proportion de plus en plus ascendante du phénomène en Afrique durant ces dernières années. Les participants de la première conférence régionale sur la cybersécurité dans la capitale politique de la république de Côte d'Ivoire déclarent : « La cybercriminalité s'est amplifiée avec le développement de l'Internet, pour atteindre des proportions inquiétantes. »

Pour J-J. Bogui (2010), « malgré son faible nombre d'internautes (24 millions, soit 2,6 % du total mondial),

l'Afrique est devenue un terrain d'action, important pour les cybercriminels. Selon Sylvanus Kla, Directeur Général de l'ATCI (Agence de Télécommunication de Côte d'Ivoire), la délinquance informatique est en nette augmentation sur le continent. Les pertes attribuées à la cybercriminalité ont été évaluées, en 2007, à près de 200 milliards de dollars (près de 158 milliards d'euros), une valeur en forte hausse par rapport aux chiffres de 2003 qui étaient d'à peine 20 milliards d'euros. » (J.J. Bogui, 2010). Ces déclarations devraient en principe interpeler la plupart de nos dirigeants et en particulier les acteurs du système éducatif des pays en développement. Les experts en élaboration de programme d'études, en stratégie de développement, ou en sciences de l'éducation et autres devraient réfléchir à rechercher les voies et moyens ou les solutions idoines pour anticiper à une explosion du phénomène pour les années à venir.

« Internet est le miroir de la civilisation occidentale... Il épouse aujourd'hui les aspirations les plus louables comme les vices les plus répandus ont ainsi trouvé une place à leur

aise dans un espace virtuel, où se développe une criminalité bien réelle. » (F.J. Pansier et E. Jez, 2000). Mais malheureusement, très peu d'auteurs, ont accordé une attention particulière à la cybercriminalité qui constitue un des grands dangers du numérique. La cybercriminalité est une notion large qui regroupe l'ensemble des infractions pénales commises via les réseaux informatiques et plus spécifiquement via Internet. (E. Bret et P. Lejeune, 2011). Au Bénin, un nombre assez important de jeunes sont emballés dans cette pratique grâce à l'émergence des TIC. La pratique a évolué au Bénin et plus particulièrement à Cotonou à telle enseigne qu'un cybercriminel peut facilement se faire identifier par certaines représentations. On les appelle « Gayman » à Cotonou. La cybercriminalité est causée par la fraude, l'espionnage, l'escroquerie, le détournement de données confidentielles, le piratage, l'usurpation d'identité, les injures, les violences sur mineurs, les diffamations, la pédophilie... Le phénomène de la cybercriminalité ne cesse de s'intensifier en prenant des formes de plus en plus diverses et variées. On a même tendance à croire que le phénomène est devenu la mode et est perçu comme un

métier. Un métier que les jeunes peuvent exercer pour réussir facilement leur vie. C'est pour cette raison que Solange Ghernaouti-Hélie, déclare que « de nos jours, qu'on observe deux types de cyber-délinquants, à savoir : d'une part, les professionnels dont les activités clandestines sont directement rémunératrices ; d'autre part les amateurs, généralement animés par un fort de reconnaissance sociale » (S. Ghernaouti-Hélie, 2002). Il n'est pas rare de voir dans nos rues ou dans nos quartiers, des jeunes sans emploi qui sont propriétaires de véhicules hauts de gamme qui peuvent coûter plus d'une dizaine de millions de francs CFA. Ils habitent dans de belles maisons et sont à la compagnie des plus belles demoiselles de Cotonou et environ. Le style vestimentaire des "gaymen" est connu de tout le monde à Cotonou. Un pantalon en tissu coton communément appelé "jean" et soigneusement déchiré sur la face, est accompagné de tee-shirt. L'une des particularités des "gaymen" est leur manière de porter le pantalon. La ceinture du pantalon doit descendre sur les fesses, laissant nue la partie supérieure du slip. Il est rare de les voir tête nue. La tête du

“gaymen” est recouverte d’une casquette. Le cou enroulé de chaînes médaillées.

La pratique de la cybercriminalité ne se manifeste pas de la même manière en France comme au Bénin. Les pratiques de fraudes, d’escroqueries, de crime de sang sont les pratiques les plus fréquentes au Bénin.

Par ailleurs, on note une certaine protection voire une banalisation du phénomène par les populations elles-mêmes. Quand on s’approche de ceux qui les connaissent mieux pour se renseigner sur leur profession, ceux-ci disent souvent qu’ils sont “gayman,” c’est-à-dire cybercriminel, ou cyber-délinquants ou arnaqueurs. Par contre, entre eux-mêmes, la cybercriminalité s’appelle communément “*klaviézo*” c’est-à-dire travail de clavier et le cybercriminel, un “léwé” sobriquet issu d’un jargon de rue qui veut dire éclairé, très habile ou intelligent. La cybercriminalité ne devient-elle pas de ce fait, une profession ? Un raccourci pour les jeunes sans emploi, maîtrisant le numérique et les stratégies d’escroqueries, d’arnaques, de chantages ou de délits ? Les jeunes qui s’adonnent à ces pratiques vivent dans la même

communauté que-nous. Personne ne veut les dénoncer, mieux leurs crimes ne dérangent personne.



Photo 1 : Image caricaturant la pratique de la cybercriminalité

Source : <https://ivoireintellect.mondoblog.org/cote-divoire-lutte-contre-cybercriminalite-role-participatif-internautes>

3.1.2. L'innovation technologique créatrice d'activité cybercriminelle

La cybercriminalité est certes le fait des utilisations déviantes des moyens électroniques par des personnes désireuses de porter atteinte aux personnes, à leurs biens ou aux institutions. Elle est rendue possible à cause des habitudes de consommation qui sont évolutives et s'adaptent à l'évolution technologique. De la même

manière que la technologie ou les innovations technologiques évoluent, c'est ainsi que les usages du numérique et la cybercriminalité évoluent. Particulièrement pour ce qui est de la cybercriminalité, elle progresse en passant par diverses formes. C'est pour cela que l'on peut affirmer que la cybercriminalité se développe au gré des diverses utilisations innovantes du numérique.

Les innovations technologiques améliorent les performances techniques des nouvelles formes de communication, d'échanges ou de partages de données. De la même manière, elle offre aux criminels numériques, de nouveaux supports pour organiser leurs activités criminelles. Dans les faits et en s'en tenant exclusivement aux faits, on peut dire que l'innovation technologique constitue relativement une source de l'activité cybercriminelle. Nous disons relativement parce que les auteurs d'actes cybercriminels font preuve d'une intelligence et utilisent la technologie comme un moyen. A côté, les institutions de lutte contre la cybercriminalité utilisent également la technologie pour faire leur travail. Donc, il n'est pas question de dire que les technologies

sont en soi des vecteurs de pratiques déviantes notamment cybercriminelles. Il y a tout simplement détournement d'objectif dans l'utilisation de l'outil. Dans cette perspective, il ne sera pas question de freiner des évolutions sous prétexte qu'elles seront utilisées par des criminels à des fins malsaines.

3.1.3. Les transactions financières par l'électronique

Au nombre des facilités qu'apporte l'internet, il y a la dématérialisation des actes administratifs, économiques et financières. Plus spécifiquement pour ce qui concerne les actes économiques et financières, il s'agit de l'ensemble des systèmes de paiement, le recours à la monétique c'est-à-dire l'ensemble des activités liées au paiement numériques qui sont parties intégrantes des nouvelles habitudes d'achat et de vente. En effet, de plus en plus, les acteurs sociaux ont de plus en plus recours aux services en ligne au même titre que les entreprises et l'administration pour acheter ou vendre des produits de consommation. Cette nouvelle donne de commerce électronique peut être génératrice de cybercriminalité car des auteurs d'actes cybercriminels sont à l'affût pour saisir des opportunités

pour commettre leur crime. C'est ainsi qu'ils peuvent se faire passer pour des commerçants et proposer des opérations frauduleuses aux usagers qui, naïvement leur auront fait confiance, sans s'entourer de toutes les garanties de précaution.

La Rapport final (2020) de l'UEMOA sur l'« évaluation des usages numériques et politiques nationales en matière d'utilisation de masse du numérique dans l'espace UEMOA » accorde une place prépondérante à la sécurité juridique des documents et des transactions électroniques, afin de favoriser le développement du commerce et de l'administration électronique. Il est également fait mention de la nécessité pour l'Etat de garantir sa souveraineté numérique sur son cyberspace en assurant sa protection et celle de ses citoyens par des mesures à la fois légales, réglementaires, organisationnelles et opérationnelles.

Un site e-commerce, ou site marchand, peut se définir comme étant la continuité naturelle de la vente par correspondance. Ainsi, les cybermarchands passent par l'outil Internet pour effectuer les transactions.

Posséder un site sur lequel il est possible de vendre l'intégralité de ses produits est un véritable atout, pour

toute entreprise. C'est pour cela que l'activité liée au e-commerce ne cesse de croître.

- Aujourd'hui, près de 30 millions de français achètent sur internet, soit 47% de la population.
- En 2010, on recensait près de 82000 sites marchands actifs en France (+28% par rapport à 2009, et +57% par rapport à 2008).
- L'activité e-commerce a généré l'an dernier plus de 30 milliards d'euros de ventes.
- Le panier moyen d'un acheteur en ligne est, en France, de 91€.
- Le e-commerce représente 80 000 emplois en France.

Cependant, malgré ces prouesses, le commerce en ligne est l'interface derrière laquelle se cache les cybercriminels ou certains arnaqueurs pour opérer et mettre en œuvre de sales besognes. Ainsi, bien de clients restent toujours réticents. Les raisons qui favorisent cela sont multiples :

- Le manque de confiance dans les moyens de paiement et la peur de l'arnaque, portent préjudice aux sites de e-commerce.

- Risque de cannibalisation entre le canal virtuel et le canal physique.
- La possibilité de tomber sur un site malveillant est envisageable.
- Le non contact avec le produit (et plus particulièrement en ce qui concerne le milieu du vêtement) peut être un prétexte pour arnaquer sans être inquiéter.
- La difficulté de faire appel au service après-vente en cas de problème.



Photo 2 : Symbole du e-commerce ou du commerce en ligne

Source:

<https://previews.123rf.com/images/saracin/saracin1210/s>

aracin121000004/15649561-shopping-carts-the-symbol-of-e-commerce.jpg

3.1.4. L'usage des réseaux sociaux

Les usages des réseaux sociaux peuvent favoriser la cybercriminalité. Les usagers du numériques recourent régulièrement aux réseaux sociaux pour les loisirs, la communication, le marketing de leur produit, etc. Or, toutes ces nouvelles pratiques d'e-consommation laissent des données sur ces réseaux qui sont en retour interceptés et utilisées à des fins malveillantes. Il en est ainsi parce que le système de sécurité des réseaux sociaux est un moyen relativement performant et que le flux des informations est tel qu'il est difficile de faire la part entre le bon grain de l'ivraie. D'ailleurs, les consommateurs qui achètent par le biais des sites Internet sont souvent victimes d'arnaques soit de la part des vendeurs directement, soit de la part de pirates, qui détournent les données bancaires pouvant être stockées du fait des transactions effectuées. C'est dire que le risque est bel et bien existant. Bien que des systèmes sécurisés de paiement sont établis notamment au regard des exigences de

systèmes bancaires, les risques de fraude et de contournement par les cybercriminels existent.

Il faut mesurer ici l'importance de ces nouveaux moyens de communication. L'usage démesuré des réseaux de la part des internautes conduit au stockage d'informations qui transitent par leurs bases de données. Ce sont d'importantes mines d'informations. De la sorte, toutes les photos par le biais de Instagram ou Facebook, le partage de vidéos sur des sites tels Youtube, qu'elles soient personnelles ou professionnelles se retrouvent sur la toile publique. C'est en cela que les personnes expérimentées pourraient y avoir recours à des moments insoupçonnés. C'est-à-dire que l'effet boomerang de ces actes conscients ou inconscients peut s'avérer déstabilisant pour l'utilisateur.

3.1.5. La dimension sociale de la cybercriminalité

L'un des facteurs favorisant la cybercriminalité est la pauvreté dont la principale cause est le chômage des jeunes. En plus de l'éducation numérique, les efforts peuvent être soutenus dans le sens de la facilitation de l'insertion socioéconomique des jeunes.

Comme l'a démontré (A. Moumouni 2018) au Bénin, les jeunes sont de plus en plus nombreux à détenir un diplôme et leur niveau de scolarité est de plus en plus élevé. Le flux des jeunes diplômés qui arrivent sur le marché du travail est important. Dans le même temps les statistiques récentes témoignent de la gravité de la situation en matière d'insertion professionnelle.

Les enquêtes ménages réalisées en 2011 ont révélé qu'entre 2006 et 2011, le chômage est passé de 2,3% en 2006 à 2,7%. Selon le milieu de résidence, deux constats se dégagent : une évolution discontinue du taux de chômage à Cotonou depuis 2006, passant de 9,3% à 3,2% en 2010 avant de connaître une hausse en 2011 pour s'établir à 6,1%.

C'est dans le groupe d'âge 20-24 ans que le taux de chômage est le plus élevé, soit 6,8%. Cette tranche d'âge coïncide avec la fin des études supérieures et la transition sur le marché de l'emploi (stage, premier emploi, etc.). Le constat qui se dégage est que le taux de chômage augmente avec le niveau d'instruction. Il atteint 12,5% pour les individus de niveau supérieur et 8,4% pour ceux de niveau secondaire 2. Le taux de chômage des individus de niveau

supérieur est environ 10 fois plus élevé que celui des individus non instruits. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH4), réalisé en 2013, estime à 4,6% la proportion des personnes âgées de 10 à 64 ans en situation de chômage. En moyenne, un chômeur a passé 48,3 mois (soit 4 ans) dans le chômage et 50% des chômeurs y ont passé 26 mois. L'analyse selon le sexe montre que les femmes passent plus de temps dans le chômage que les hommes : 41,3 mois de chômage pour les hommes et 53,7 mois pour les femmes, soit environ 12 mois de plus pour les femmes. La durée du chômage augmente avec l'âge. L'accès à un emploi devient difficile à partir de 35 ans pour les individus en chômage.

Pour faire face au problème de chômage, les jeunes optent pour les activités économiques dans l'informel. On peut observer dans les gares, les parcs auto, les marchés locaux et les abords des voies, le développement des activités économiques diverses telles que la vente à la sauvette, la vente informelle de carburants, le sempiternel phénomène de "zémidjan", l'exercice des "jobs" occasionnels juste pour satisfaire les besoins immédiats, la gérance des espaces commerciaux informels, etc.

Ahodekon, Gbaguidi et Moumouni (2016) parlant des difficultés d'insertion professionnelle ont montré que « *La transition vers le marché de l'emploi devient plus difficile ; conduisant certains jeunes à perdre espoir en leurs capacités à réussir "quelque chose" dans leur vie* ».

Trouver à la jeunesse instruite un travail qui lui convienne n'est que l'un des éléments de la préoccupation plus générale que provoquent le chômage et le sous-emploi, qu'ils affectent les jeunes ou les adultes, les hommes ou les femmes, les gens instruits ou ceux qui ne le sont pas, les villes ou les campagnes. Le chômage de la jeunesse instruite nous amène aussi à considérer le sous-emploi généralisé, qui se caractérise par la très faible productivité d'une grande partie de la main-d'œuvre utilisée par l'exploitation agricole, le petit commerce, le petit atelier.

Les objectifs sociaux et économiques doivent tendre à assurer une éducation de qualité susceptible de procurer du travail convenablement rémunéré. Autrement, les pratiques déviantes liées aux TIC vont continuer.

3.2. Modes opératoires des cybercriminels

La pratique de la cybercriminalité suit un mode opératoire précis que nous avons essayé d'appréhender. Il s'agit ici de faire ressortir quelques approches qu'utilisent les cybercriminels pour poser leurs actes.

3.2.1. L'exploitation d'une fausse identité

Les cybercriminels utilisent l'identité d'autres personnes pour agir. Ainsi, ils se font passer sous un faux nom mais crédible. A la question de savoir ce qu'ils usurpent dans l'identité des personnes, il y a le nom, la voix, le sexe, la signature, le statut professionnel.

Le nom d'une tierce personne est un moyen pour l'auteur d'agir sous anonymat, de ne pas pouvoir être repéré par les structures de contrôle et de régulation, et si cette dernière a une bonne réputation, cela permet au cybercriminel de renforcer sa confiance.

Quant à la voix, elle est associée à l'identité de la personne dont le nom est usurpé. Si le cybercriminel se fait passer comme étant une femme, il utilisera en

conséquence une voix féminine pour converser avec sa cible. De même, s'il prend l'identité d'une personne que sa cible connaît, il va alors utiliser la voix de cette dernière pour tromper la vigilance de la cible et ne pas éveiller tout soupçon. La signature également entre en ligne de compte puisque c'est la garantie que l'on a affaire à la bonne personne. Mais, la signature intervention dans des pratiques cybercriminelles nécessitant des engagements écrits. On est alors en présence d'une falsification de signature.

3.2.2. Le commerce en ligne

Le cyberspace offre un cadre propice aux activités de rente dématérialisées ou plus précisément les relations économiques sont dématérialisées. Par ce fait, les réseaux sociaux sont devenus des repères pour les cybercriminels qui se font passer pour des commerçants qui gèrent des établissements de vente d'articles, matériels, vêtements et bien d'autres objets.

Pour garantir leur bonne foi, les cybercriminels leur demandent de payer par des moyens électroniques une

partie des frais des articles choisis et le reste à la livraison. Mais une fois que la première tranche est payée, le client perd les traces du pseudo vendeur.

3.2.3. La multiplicité des puces de communication et des profils sur les réseaux sociaux

Les auteurs d'actes cybercriminels reposent leurs opérations sur une bonne maîtrise et une disponibilité des moyens de communication. Au nombre de ceux-ci, il y a les puces de communication auprès des Gsm.

Les opérations financières à partir des plateformes offertes par les opérateurs GSM sont des moyens d'arnaque utilisées par les cybercriminels.

3.2.4. Demandes d'aides pour des œuvres caritatives

Il est arrivé que les cybercriminels aient exploité les plateformes numériques pour demander des œuvres de charité au nom des ONG humanitaires dont ils exploitent le logo, les identités des gestionnaires. Ces demandes sont présumées être faites pour venir en aide aux orphelins et enfants vulnérables en Afrique (dû à la famine, la

guerre, les catastrophes naturelles, etc.); soutien à la lutte contre les violences basées sur le genre, notamment les violences faites aux femmes.

Généralement, les institutions religieuses, bancaires et des entreprises font l'objet d'une usurpation d'identité par des cybercriminels. A titre d'exemple, les cybercriminels envoient des mails aux contacts leur annonçant avec l'effigie d'une banque, qu'ils ont gagné des lots et les invitant à remplir des formalités pour les récupérer. En matière de religion également, les cybercriminels mettent en place des sites fictifs, avec l'identité d'une association religieuse, sur lesquels ils passent des annonces de recherche de financement pour la construction d'édifices religieux tels que les mosquées ou les églises ou des forages dans des zones ciblées. Dès qu'ils ont la confiance des donateurs qui leur envoient les ressources dédiées, ils les détournent à d'autres fins.

3.2.5. L'illusion d'un amour

Les cybercriminels exploitent également des plateformes numériques de rencontre par le biais desquels ils

échangent avec des abonnés en quête d'un ou d'une partenaire pour un amour réel ou des faveurs sexuelles. Ils se font passer pour des jeunes filles pour appâter des personnes vivant à l'étranger qu'ils soient de la diaspora ou des occidentaux et leur soutirer des ressources financières grâce à un jeu de séduction bien orchestré.

(Gueu 2013) a appelé ce phénomène en contexte ivoirien le « mougou » ou « le Wess » ; un procédé consistant à utiliser les sites de rencontre, avec une identité féminine en quête d'amour devant aboutir à un projet de mariage. Les cybercriminels, qui sont de nature des beaux parleurs, vivent au dépend de leur victime qui les ont écoutés et acceptés de mettre les moyens financiers à leur disposition sans grand discernement.

3.2.6. La technique de l'héritage

Généralement, les cybercriminels prennent l'identité d'une personne qui a hérité d'une fortune et qui pour diverses raisons (maladie, caritative, etc.) souhaitent mettre l'héritage au service des causes humanitaires pour soulager les peines des communautés marginalisées ou

d'une catégorie sociale donnée. Pour parvenir à arnaquer leur cible, ils leur demande de prouver leur bonne foi en envoyant une somme d'argent exigé comme témoignage de leur engagement et une démonstration de ce que la personne ciblée n'est pas dans le besoin, c'est-à-dire qu'elle n'est pas une nécessiteuse et qu'elle va bien gérer l'argent à mettre à sa disposition. Or, tous ces arguments sont des prétextes d'arnaques.

3.3. Canaux utilisés pour des actes cybercriminels

3.3.1. Le mail

L'un des canaux privilégiés pour des actes cybercriminels est le mailing. Les cybercriminels font circuler à des milliers d'adresses électroniques le même message. Dans un premier message groupé, ils tentent de faire une prise de contact pour montrer leur intérêt à la personne et par la même occasion s'assurer que la personne concernée est toute aussi intéressée. Dès que le destinataire réagit au premier message, un second message est alors envoyé pour exposer les attentes et miroiter les gains possibles que le destinataire du message peut avoir en donnant une suite

favorable audit message. Cette technique est appelée l'hameçonnage. Une fois que les victimes ont mordu à l'hameçon, ils leur demandent des documents administratifs (photocopie de passeport, carte d'identité, relevé d'identitaire bancaire, etc.).

3.3.2. Le téléphone

Le téléphone est également un outil utilisé par les cybercriminels. Il constitue un médium efficace. Avec la démocratisation de l'accès à la communication et l'existence de plusieurs opérateurs GSM sur le territoire, les usagers peuvent disposer de plusieurs cartes SIM. C'est également une aubaine pour les cybercriminels de disposer des cartes SIM qu'ils utilisent pour commettre leurs crimes sous des identités différentes avec des cartes SIM différentes. Cette situation est favorisée d'une part par une non-régulation du nombre de SIM possible par usager et par opérateur GSM ; et d'autre part, par un faible contrôle de l'enregistrement systématique des SIM à l'achat avant utilisation. Malgré les exigences administratives qui contraignent les usagers et les opérateurs téléphoniques à procéder à l'enregistrement systématique des cartes SIM

avant leur utilisation, l'on constate une persistance d'acte criminel posé par des jeunes qui disposent de plusieurs cartes SIM enregistré sous différentes identités. Certains parmi eux se font établir des cartes d'identité avec l'identité de personnes décédées ou réalisent des cartes d'identité falsifiée. Une vidéo avait circulé sur les réseaux sociaux courant fin d'année 2017, où certains parmi eux, étaient interpellés et avaient avoué les faits qui leur étaient reprochés par les éléments de la police. Certains parmi les cybercriminels nous ont confié qu'ils se font aidés parfois par les agents municipaux.

3.3.3. Les réseaux sociaux numériques

Les réseaux sociaux représentent un canal tout aussi important que le téléphone et le mailing pour les cybercriminels. Ils leur offrent des facilités pour perpétrer des actes de déviance en proposant de fausses opportunités d'affaires, des faveurs sexuelles, etc. aux usagers. La plupart des infractions qui sont perpétrées par mail ou par téléphone sont aussi possibles par les réseaux sociaux tels que Whatsapp, Facebook, Messenger, Instagram,...

CONCLUSION

Le cyberspace offre un cadre propice aux activités de rente dématérialisées. Par ce fait, les réseaux sociaux sont devenus des repères pour les cybercriminels qui se font passer pour des commerçants qui gèrent des établissements de vente d'articles, matériels, vêtements et bien d'autres objets.

A Cotonou, dans le département du Littoral en République du Bénin, les pratiques de cybercriminalité connaissent un accroissement inquiétant en comparaison avec le niveau national. En effet, l'un des facteurs favorisant la cybercriminalité est la pauvreté dont la principale cause est le chômage des jeunes. En plus de l'éducation numérique pour conscientiser les jeunes, les efforts peuvent être soutenus dans le sens de la facilitation de l'insertion socioéconomique des jeunes. Cette étude qui a pour objectif d'analyser en quoi l'émergence de l'économie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) est un facteur explicatif de la cybercriminalité à Cotonou au sud Bénin a adopté une approche qualitative dans la collecte des données de

terrain et appuyée par des recherches quantitatives. Une telle approche nécessite une analyse des données quantitatives secondaires pour mieux cibler le problème et permettre de faire une analyse qualitative rigoureuse des données empiriques. L'analyse de la situation de l'émergence de l'économie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) nous a permis de nous rendre compte que le phénomène de la cybercriminalité à Cotonou au sud Bénin tient à multiples facteurs. Les facteurs liés aux pratiques selon lesquelles les usagers du numérique recourent régulièrement aux réseaux sociaux pour les loisirs, la communication, le marketing de leur produit, qui favorisent la cybercriminalité observée sont la résultante de toutes ces nouvelles pratiques d'e-consommation qui laissent des données pouvant être utilisées à des fins malveillantes.

Références bibliographiques

1. BABA-MOUSSA, A. R., *Les pratiques enseignantes en milieux scolaires et universitaires aux Bénin : Regards critiques et nouvelles*

- approches*, Secrétariat Permanent du PDDSE, mars 2018
2. BECKER H.S, 1963, *Outsider, sociologie de la déviance* PUF, Paris, Que sais-je ? 250 p.
 3. BOUDON, R., 1979. *La logique du social*, Paris, Hachette 275 p.
 4. GHERNAOUTI-HELIE S. 2002, *Internet et Sécurité* PUF, Que sais-je ? Paris
 5. MERTON R. K, 1965 *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon.
 6. Ministère en Charge de l'Education de la République du Bénin ; Plan Sectoriel de l'Education Post 2015, *note d'analyse sectorielle de l'éducation*, Secrétariat Technique Permanent du Plan Décennal et de Développement du Secteur de l'éducation, 2018
 7. Ministère en Charge de l'Education de la République du Bénin, *Elaboration du cadre institutionnel de l'éducation de base selon une approche holistique*, Secrétariat Technique du Permanent du Plan Sectoriel de l'Education post 2015, 2018

8. Ministère en Charge de l'Education de la République du Bénin, Secrétariat Technique Permanent du PDDSE, *Evaluation d'un dispositif national de mise en œuvre de l'approche par compétences (APC) et aide à la définition d'un cadre pédagogique national*, 2018
9. Ministère des Enseignements Secondaires, Technique et de la formation Professionnelle de la République du Bénin, *Stratégie Nationale de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (SN-EFTP) (2019-2025)* Synthèses ; Février 2020
10. Ministère des Enseignements Secondaires, Technique et de la formation Professionnelle de la République du Bénin, *Projets Structurants (Qualité Savoir Opportunité Emploi Economie*.
11. Ministère des Enseignements Secondaires, Technique et de la formation Professionnelle de la République du Bénin, *étude pour l'élaboration d'un dispositif d'orientation et d'aide à la construction d'un parcours de formation-insertion professionnelle pour les apprenants du système*

éducatif et de formation ; (Secrétariat Technique Permanent du Plan décennal de Développement du Secteur de l'Education. Septembre 2018

12. PANSIER F. J. et JEZ. E, 2000, *La criminalité sur Internet*, PUF Que sais-je ? 126 p.
13. SOKOU D. *La sécurité intérieure à l'épreuve du développement de l'Internet, entre jouissance des libertés individuelles et préservation de l'ordre social au Bénin*, éditions universitaires européennes, Mauritius, 2019

Webographie

14. **Apprentis Auteuil, 2015**, *Document de l'Observatoire -jeunes-famille-. Usage des TIC : usage et appropriation par les jeunes et des familles*, http://apprentisauteuil.org/fileadmin/user_upoard/mediathec, du 20 juin 2017 ;
15. **Chaulet, J., 2009**, *Les usages adolescents des TIC entre autonomie et dépendance*,

<http://www.cairn.info/revue-empan-pp4-57>, du 21
avril 2018;

16. **Corry, L., 2014**, *Entretien avec Laurence Corry, (Sorbonne Nouvelle Paris 3) sur le comportement des jeunes face au TIC*, <http://www.euroguidance-France.org/wp-content/uploads> du 21 avril 2018 ;
17. **Cumming, V., 2018**, *Les avantages et inconvénients de l'usage des TIC et des médias sociaux dans un contexte éducatif* : <http://sites.google.Com/site>, 20 avril 2018 ;
18. **Descarries, F&al., 2002**, *Articulation famille/travail quelle réalité se cachent derrière la formule ? In : Espace de temps de la maternité, Montréal, les éditions du Remue-Ménage p.* <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/> du 20 février 2018
19. **Jankeviciūtė, L., 2014**, *Culture numérique et jeunes générations : étude des usages de l'Internet chez les préadolescents*, <http://www.adjectif.net/spip.php?article> 303 p 23,
20. **MOREL, C., 2011**, *Les jeunes face à l'Internet* : <http://www.parcoursnumeriques./netart>

icles/actualité/les-jeunes à l'internet, 16 p. du 20 août 2017 ;

21. **Noupeou, A., 2011**, *NTIC pour emploi des jeunes de Yaoundé II*, ASSOSAL (Association des Amoureux du Livre) <http://base.d-ph.info/fr/fiches/dph-8696.html> du 24 avril 2018 ;